



## vente d'un immeuble occupé: puis-je imposer le diagnostic immo?

Par **Fridalala**, le **07/12/2011** à **21:34**

Bonjour à tous!!

Je m'en remets à vos "lumières" et espère que vous pourrez m'aider!! Je vais signer la promesse de vente d'un immeuble occupé le 22 décembre et dois donc faire faire le diagnostic immobilier des appartements avant cette. Un de mes locataires prétend ne pas pouvoir recevoir le diagnostiqueur avant Noël pour des raisons professionnelles (absence du domicile les journées de semaines). Puis-je "l'obliger" à se rendre disponible avant le 22 pour que le diagnostic soit fait à temps? Puis-je faire intervenir un huissier? Quels sont mes droits d'accès aux logements loués dans ce contexte?

Merci d'avance pour vos réponses... cette vente est urgente!

Frédérique